



La Médiatrice donne le coup d'envoi du « Prix d'excellence de la bonne administration 2021 »

Communiqué de presse n° 5/2020 - 12/11/2020 - **Ville** Bruxelles - **Pays** Belgique - **Date** 24/06/2021

La Médiatrice européenne, Emily O'Reilly, lance un appel à candidatures pour le troisième « Prix d'excellence de la bonne administration » biennal au sein des institutions de l'UE.

Les candidatures pour le prix – à déposer avant fin janvier 2021 – peuvent être présentées par des membres du personnel de l'UE ou par des entreprises, des associations ou des groupes de la société civile. Le projet proposé doit avoir un impact visible et positif sur la vie des citoyens de l'UE.

« Les effets dévastateurs de la pandémie de la COVID-19 nous rappellent la valeur d'une administration publique compétente, transparente et responsable », a déclaré M me O'Reilly.

« Il me tarde de recevoir à nouveau de nombreuses excellentes candidatures pour ce prix. Il est plus important que jamais de reconnaître l'existence d'une bonne administration », a ajouté M me O'Reilly.

Le prix de la bonne administration 2019 a rassemblé 54 candidatures réparties en six catégories. Le prix principal a été décerné à la Commission européenne pour son initiative à réduire la pollution par les plastiques et à attirer l'attention sur le problème.

Le concours est ouvert au personnel de toutes les institutions, des agences et des organismes de l'UE. Les individus, les équipes ou les unités peuvent être présentés en tant que candidats, ou peuvent se présenter eux-mêmes, avec des exemples concrets de bonne



administration.

Les candidatures peuvent être déposées du 12 novembre 2020 jusqu'au 31 janvier 2021. L'objet de la candidature doit porter sur la période comprise entre janvier 2019 et décembre 2020. Les candidatures seront jugées sur leur degré d'exemplarité de bonne administration. Les catégories de récompenses comprennent l'excellence dans l'administration ouverte, l'excellence dans les communications et l'excellence dans la gestion de crise.

Un comité consultatif effectuera une présélection des meilleures candidatures et la Médiatrice européenne sélectionnera les lauréats. La cérémonie de remise des prix aura lieu en juin 2021.

Les règles de procédure du concours et le formulaire de dépôt de candidature sont disponibles sur notre site web.